

Le 24 mars 2010

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Organismes du secteur parapublic

**EXPÉDITEUR :** Sriram Subrahmanyam  
Sous-ministre adjoint

**OBJET :** **Lignes directrices en matière de chaîne  
d'approvisionnement**

---

Les organismes du secteur parapublic (OSP) de l'Ontario qui peuvent s'enorgueillir de proposer, de façon efficace et efficiente, des services d'excellente qualité au public, sont depuis longtemps conscients de la nécessité de devoir rendre compte de leur performance opérationnelle.

Un organisme bien géré se distingue par l'existence de procédures opérationnelles complètes et documentées. Lorsque des organismes participent à un plus grand système imbriqué, comme le secteur parapublic de l'Ontario, il est indispensable pour eux d'avoir des procédures documentées pour pouvoir être transparents et responsables.

Les Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement dans le secteur parapublic constituent un document qui établit des fondements. Il a été rédigé dans le but de soutenir les organismes du secteur parapublic de l'Ontario et de les aider à améliorer les activités de leurs chaînes d'approvisionnement. La première édition du document comporte deux principes essentiels visant l'atteinte de l'excellence dans la chaîne d'approvisionnement : le *Code d'éthique* ainsi que les *Politiques et procédures relatives à l'approvisionnement*.

### **Veillez ne pas oublier les exigences suivantes en avril 2010 :**

**Les OSP dans l'ensemble du secteur de la santé et de l'éducation (les hôpitaux, les conseils scolaires, les universités et les collèges) qui reçoivent 10 millions de dollars ou plus chaque année de leur ministère respectif doivent disposer à l'interne d'un *Code d'éthique* et de *Politiques et***

***procédures relatives à l'approvisionnement* qui cadrent avec les principes énoncés dans les Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement.**

**Les exigences relatives à la présentation de rapports et à la conformité concernant la mise en œuvre des Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement seront définies par les ministères responsables respectifs. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), le ministère de l'Éducation (EDU) et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) informeront par conséquent les bénéficiaires de leurs paiements de transfert.**

L'application de paramètres et de normes pour évaluer la performance de la chaîne d'approvisionnement reste une priorité pour le gouvernement, et sera proposée plus tard en 2010.

Il existe des preuves documentées du succès des groupements d'achats, de la gestion des contrats et du sourcing stratégique, et le gouvernement étudie les meilleures approches qui existent pour accroître la participation au sein des OSP.

Le gouvernement continue d'être résolument en faveur d'une plus grande responsabilisation financière, afin d'assurer une meilleure utilisation des fonds publics en améliorant l'efficacité du processus d'approvisionnement et en protégeant les intérêts publics.

Le dialogue sur les Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement entamé avec les OSP se poursuivra en 2010.

Je vous remercie pour votre soutien et votre contribution constants à la réussite de ces initiatives.

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez les envoyer à [ontariobuys@ontario.ca](mailto:ontariobuys@ontario.ca).

*Original signé par*

Sriram Subrahmanyam  
Sous-ministre adjoint  
Secrétariat de la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur parapublic

c.c. Nancy Naylor, SMA, Division de l'éducation postsecondaire, ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Karen Maxwell, SMA, Division des opérations et des finances de l'éducation  
élémentaire et secondaire, ministère de l'Éducation  
Ken Deane, SMA, Division de la responsabilisation et de la performance du  
système de santé, ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
Marian Macdonald, SMA, Gestion de la chaîne d'approvisionnement,  
ministère des Services gouvernementaux